

Médecine, maïeutique et sciences de la santé

Médecine subaquatique et hyperbare

Objectifs du parcours

Enseignement de la médecine de plongée (sportive ou professionnelle) et de la médecine hyperbare.

1. aspects théoriques environ 60h en 2 séminaires interrégionaux et 1 séminaire national.
2. aspects pratiques : stages de médecine hyperbare, l'initiation à la plongée et la médecine d'urgence.

Langue du parcours		Français	
ECTS		ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 200h	CM : 60h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Oui
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non
Stage : (durée en semaines)			4

La qualification en médecine de plongée exige du médecin qu'il soit :

- compétent pour réaliser l'évaluation initiale et le suivi médical des plongeurs de loisir, des plongeurs professionnels et des travailleurs en air comprimé,
- capable de prendre en charge et de traiter les accidents de plongée, et de conseiller employeurs et utilisateurs de plongeurs, dans le domaine de la physiologie et de la médecine subaquatiques (avec le soutien d'un expert en hyperbarie ou d'un consultant),
- averti des aspects de Santé Publique ayant trait à la médecine subaquatique.

La qualification en médecine hyperbare exige du médecin qu'il soit :

- capable de prendre en responsabilité et d'assurer la conduite des traitements par oxygénothérapie hyperbare sur le site de leur réalisation (avec le soutien d'un expert en hyperbarie ou d'un consultant),
- expérimenté en soins intensifs et réanimation afin d'assurer la prise en charge des patients en situation d'urgence ou en état critique et qui relèvent d'oxygénothérapie hyperbare,
- compétent pour assurer la prise en charge clinique des patients nécessitant un traitement par oxygénothérapie hyperbare (toutes indications).

Compétences à acquérir

Formation à la maîtrise des techniques et des indications de la médecine hyperbare.

Formation au soutien sanitaire pour les activités subaquatiques et hyperbares en milieu civil, professionnel et militaire.

Formation pour l'aptitude médicale professionnelle et militaire aux interventions en milieu hyperbare et pour la visite médicale de non contre-indication aux activités de plongée subaquatique.

Modalités pédagogiques

Présentiel (Moodle ou autres supports en complément)

Contact

Vincent Castelain : v.castelain@unistra.fr